

REGLEMENT COURSE DE CAISSE A SAVON

13 JUILLET 2024

En vous inscrivant et en prenant part à cette course, vous acceptez d'être liés par le présent règlement et garanteez que vous remplissez toutes les conditions d'admission énoncées ci-dessous.

La participation à la course implique donc l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

1- Condition de participation

La course est gratuite et ouverte à tous. Le dépôt de candidature valant inscription est obligatoire.

La course est ouverte à partir de 7 ans si accompagné d'un adulte pilote ou co-pilote. A partir de 12 ans, la personne peut être seule ou accompagnée.

2- Inscription des candidats

Les inscriptions pour la course de la caisse à savon du 13 juillet 2024 seront ouvertes **le Lundi 16 octobre 2023**.

Les candidats doivent retirer un dossier d'inscription sur le site internet de la mairie (www.malville.fr), le compléter et le transmettre à l'adresse suivante : cmjconseildesjeunes@gmail.com

Le dossier d'inscription est composé :

- Du règlement de la course
- La cartographie de la course
- Le bulletin d'inscription à la course

Les pièces suivantes sont à retourner **obligatoirement** pour l'inscription.

- Le bulletin d'inscription signé par le pilote, le passager (le cas échéant) et le ou les représentants légaux en cas de participation de mineurs.
- L'attestation d'assurance de responsabilité civile du pilote et du passager (le cas échéant ou celui des représentants légaux en cas de participation de mineurs), **valide le jour de la course**.
- Carte d'identité/passeport des participants. Pour les mineurs, ceux des représentants légaux

Tout dossier non complet ne sera pas pris en compte.

Après vérification du dossier d'inscription par les organisateurs, le candidat recevra un mail de confirmation, le nombre de place est de 20 véhicules.

Seule la réception de ce mail vaut validation de l'inscription. Le simple dépôt du dossier ne vaut pas inscription.

Clôture des inscriptions le 05 juillet 2024

3- Construction et conception des véhicules

Le véhicule sera **monocoque, sans remorque, sans moteur**, se déplaçant par une poussée initiale.

La caisse à savon doit être artisanale et doit comporter obligatoirement :

- Des roues – (minimum 3 roues)
- Des freins
- Une direction (volant ou guidon)

La caisse à savon peut être customisée. Elles peuvent être en fer, bois, aluminium, fibre de verre.

La taille du véhicule ne doit pas dépasser 1,40 de large et 3 m de long, sa surélévation doit être d'au moins 15cm au-dessus du sol.

Le siège du conducteur doit être fixé au plus près du châssis, pour la protection des jambes et des pieds la caisse doit être équipée d'un plancher ferme.

Elle ne doit pas être équipée d'un pare-brise (risque de casse et blessure), la conception de la caisse à savon doit permettre au pilote de quitter facilement le véhicule en cas d'accident.

Les caisses à savons seront munies de point d'attache pour le remorquage.

La propulsion se fera à la force physique de l'équipe par une poussée (toute source de propulsion motorisée, moteur, pédales est interdites).

Un système de freinage est obligatoire : il est recommandé l'installation de freins pouvant fonctionner indépendamment de la direction et agir sur au moins deux roues (barre, patins...). Les exigences de sécurité interdisent le freinage à l'aide des mains, pieds, ou toute autre partie du corps.

Les feux d'artifices et fumigène sont interdits dans et sur les caisses à savon.

Les décorations sur le véhicule sont autorisées et doivent être solidement fixées. Elles ne doivent en aucun cas présenter un aspect dangereux pour le pilote et le public.

Les publicités sont admises sous réserve de n'entraîner ni de transformations dangereuses, ni présenter de caractères politiques ou religieux ni de publicités liées à l'alcool ou au tabac.

Les organisateurs fourniront pour chaque véhicule 2 stickers officiels comprenant le logo de la course et le numéro du véhicule.

Les participants doivent satisfaire à l'ensemble des règles techniques énoncées dans le présent article pour participer à la course. L'organisation se réserve le droit de refuser la participation de la caisse à savon.

Le véhicule ne doit pas être dangereux pour les participants et spectateurs.

- **Vérifications techniques**

Une première vérification technique de chaque caisse à savon aura lieu le samedi 13 Juillet de 9h à 12h lors de la période d'essai. Les équipages devront se présenter avec leur véhicule sur le parking de départ. Ils doivent être totalement montés pour cette visite.

Les vérifications sont réalisées par une commission communale composée des membres de l'organisation de la course. Celle-ci est seule habilitée à autoriser la participation à la course, elle peut exclure les véhicules ne présentant pas les garanties de sécurité requises.

Une seconde vérification technique sera réalisée sur la ligne de départ l'après-midi.

Tout participant ne réalisant pas l'essai obligatoire, ne pourra pas participer à la course de l'après-midi.

4- Les équipes

Chaque candidat peut participer soit seul (un pilote) ou à 2 (1 pilote + 1 passager) dans le même véhicule. Toute caisse à savon comportant plus de 2 personnes ne pourra pas prendre part au départ de la course.

Chaque participant est responsable de son comportement envers les autres équipes et de sa propre sécurité et s'engage à se conformer aux instructions des organisateurs. Les concurrents s'engagent à se comporter en sportif fair-play, dans un esprit convivial et bon enfant.

Sécurité des personnes – Equipement obligatoire

Casque : chaque membre de l'équipage doit obligatoirement porter un casque type cyclomoteur intégral, ils seront contrôlés lors de la vérification technique.

Vêtements : Il est obligatoire de porter des vêtements protégeant l'ensemble du corps (pantalon long, des hauts à manches longues, des gants protégeant les doigts (mitaines, gants de cycliste et en laines seront interdits)

Chaussures : les chaussures doivent être fermées (les pantoufles, ballerines, espadrilles et tongs seront interdites.)

Coudières et genouillères : Les coudières et les genouillères sont fortement recommandées.

5- Déroulement de la course

Une phase d'essai obligatoire (1 essai par caisse à savon) est organisée le samedi matin de la course de 9h à 12h.

La course chronométrée se déroulera l'après-midi à partir de 14h. L'unique énergie admise est la poussée par un coéquipier dans la zone de départ.

- Les participants seront jugés selon le chronométrage et franchissement par la caisse à savon de la ligne d'arrivée avec son équipage. Aucune réclamation ne pourra être faite concernant les décisions du jury de course.
- Chaque caisse à savon aura 2 descentes chronométrées

- Départ quand le véhicule précédent à franchi la ligne d'arrivée ou évacué de la piste en cas d'accident.

6- Composition du jury et récompenses

Deux jurys sont composés pour la course

- Jury course : chargé de valider les temps chronométrés des courses
- Jury design : chargé de décerner les prix des caisses à savon les plus créatives et originales.
- Les membres des jurys sont désignés par la commission communale parmi les élus et le conseil des jeunes.

Prix créativité et originalité de la caisse à savon avant le départ

Le jury design décernera des notes artistiques (voiture la mieux décorée, équipage le plus festif)

Prix course

Ce prix est attribué en fonction du chronométrage du plus rapide au plus lent. Les prix offerts ne peuvent donner lieu de la part des gagnants à aucune contestation.

Nous vous rappelons que vous êtes responsable de votre comportement envers les autres équipes et le publique et de votre sécurité.

La direction de la course est seule juge des décisions quant à l'application du règlement. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols, d'incidents, ou d'accidents au cours de cette manifestation. Les participants sont tenus responsables aussi bien moralement que financièrement de toute dégradation, pollution, ou préjudice qu'ils pourraient occasionner.

Aucun des frais engagés par les participants ne sera remboursé, notamment les frais de déplacement, de même que ceux engagés pour la conception et la réalisation de la caisse à savon même si elle venait à être détruite ou endommagé lors de la course ou des essais

FICHE D'INSCRIPTION POUR LA COURSE DE CAISSE A SAVON

LE 13 JUILLET 2024

Pour valider l'inscription, joindre ce bulletin rempli et signé.

Nom de la caisse à savon :

Participant n°1

Nom :Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :Mail.....

Participant n°2

Nom :Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :Mail.....

Tous les participants à la course reconnaissent avoir pris connaissance du règlement et l'acceptent.

Date

Signatures de tous les participants avec la mention Règlement lu et approuvé

Pour les mineurs, leur représentant légal doit OBLIGATOIREMENT compléter et signer l'autorisation ci-dessous

(une par mineur).

PARTICIPATION OFFICIELLE A LA COURSE DE SAVON

ENFANT N°1

Je soussigné (e) Mme/M....., représentant légal de l'enfant..... l'autorise à participer à la course de caisse à savon organisée le 13 juillet 2024 à Malville.

Nom de la caisse à savon :

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la course et déclare l'accepter.

Date :

Signature précédée de la mention
"Lu et approuvé"

Pour les mineurs, leur représentant légal doit OBLIGATOIREMENT compléter et signer l'autorisation ci-dessous

(une par mineur).

PARTICIPATION OFFICIELLE A LA COURSE DE SAVON

ENFANT N°1

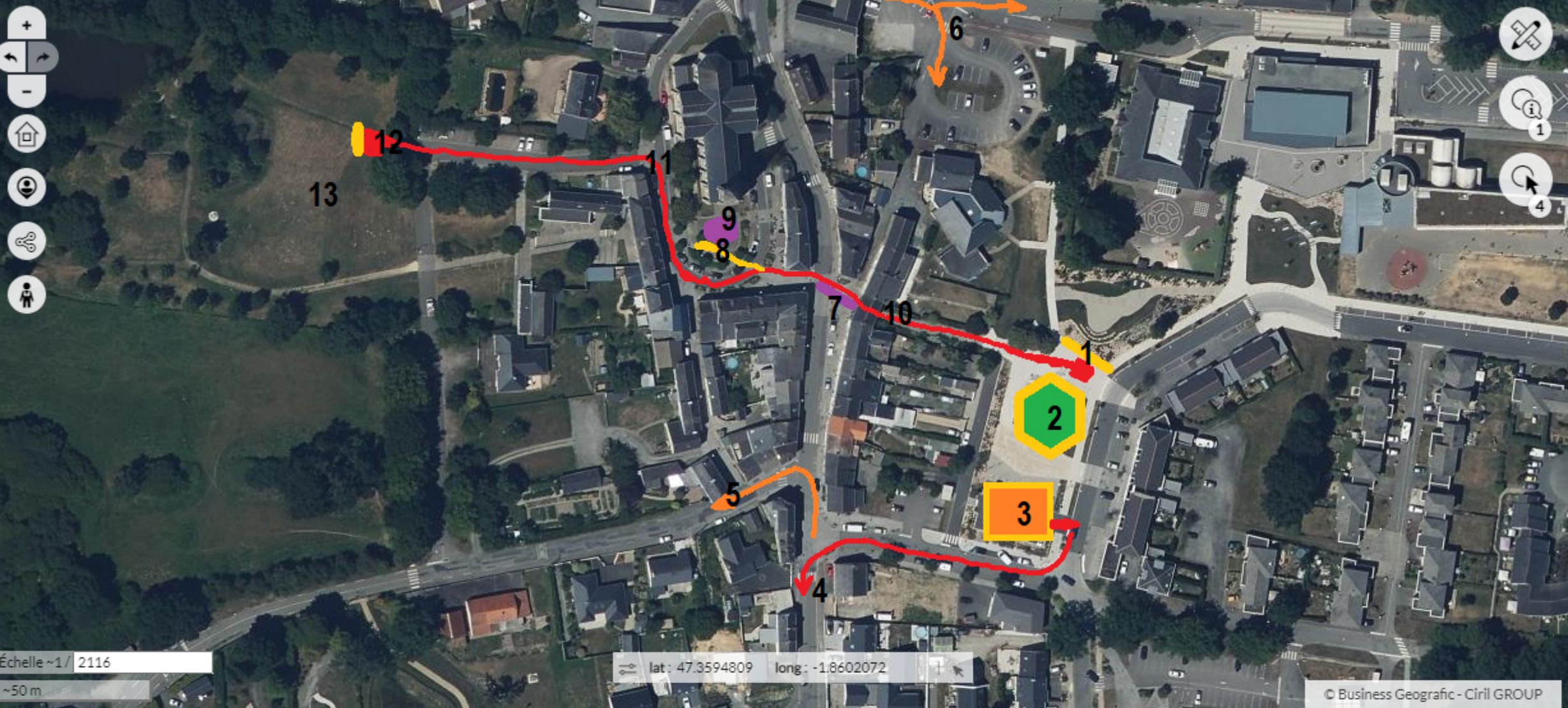
Je soussigné (e) Mme/M....., représentant légal de l'enfant..... l'autorise à participer à la course de caisse à savon organisée le 13 juillet 2024 à Malville.

Nom de la caisse à savon :

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la course et déclare l'accepter.

Date :

Signature précédée de la mention
"Lu et approuvé"



Légende :

- 1 : départ et jury 3 : poste de secours 5 : orientation voitures côté sud 7 : passage de la route protégé et animation
2 : écurie départ 4 : évacuation poste secours 6 : voitures côté nord 8 : cul de sac excès de vitesses
9 : gradins vip 10 : plancher obstacles 11 : le virage 12 : arrivée 13 : stokage après course